

## Lancement d'une mutuelle communale à Chilly

Publié le Mardi 10 Nov. 2015



**Mennecy, mai 2015.** Chilly-Mazarin n'est pas la seule commune n'est pas la seule ville à adhérer au dispositif « Ma commune ma santé ». Mennecy l'a devancé. (LP/Cécile Chevallier.)

Certains renoncent à une mutuelle pour des raisons financières. Pour mettre fin à cette situation, la ville de Chilly-Mazarin vient d'adhérer au dispositif national « Ma commune ma santé » à l'instar de 500 communes, [dont Mennecy, en Essonne](#).

Les offres proposées par cette complémentaire santé peuvent permettre aux administrés de bénéficier d'une mutuelle à moindre coût. Pour y adhérer, il vous suffit de résider à Chilly.

*Renseignements auprès du Pôle santé/handicap au 01.69.10.37.81. Il est aussi possible d'être mis en relation avec un membre d'Actiom (actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), l'association à but non lucratif qui pilote le dispositif « Ma commune, ma santé » au 05.64.10.00.48.*